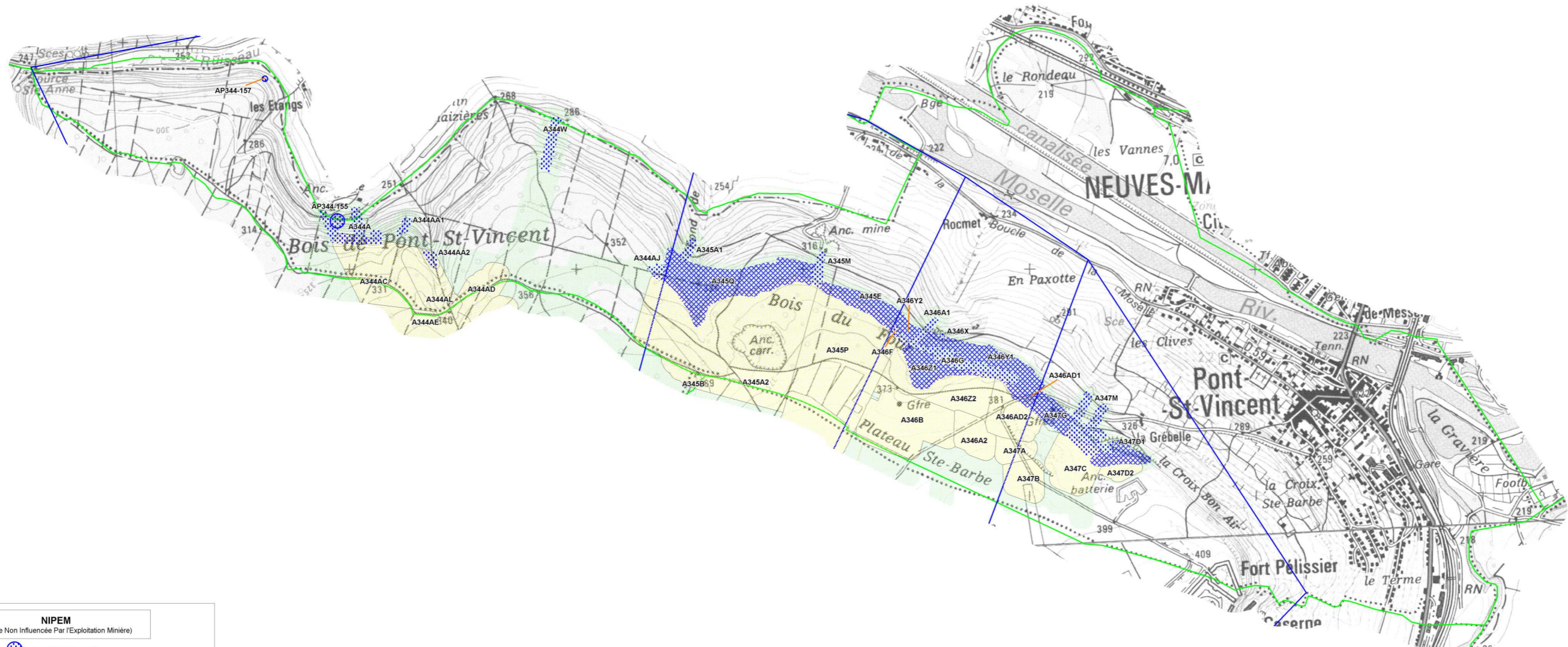


COMMUNE DE PONT-SAINT-VINCENT  
 ZONAGE DES TYPES D'INSTABILITES  
 ZONES A SURVEILLER



GEODERIS

DRIRE  
 LORRAINE



NIPEM (zone Non Influencée Par l'Exploitation Minière)	
●	FONTIS SUR PUIITS
■	FONTIS SUR DÉPIPAGE <small>Antenne à moins de 50 m</small>
■	FONTIS HORS BÂTI OU INFRASTRUCTURE
■	FONTIS SOUS BÂTI ET INFRASTRUCTURE
■	ÉBOULEMENT DE FRONT DE MINE À CIEL OUVERT
■	ÉBOULEMENT DE FRONT DE MINE À CIEL OUVERT SOUS BÂTI ET INFRASTRUCTURE
■	EFFONDREMENT BRUTAL <small>Non Ecarré      Etude en cours</small>
■	AFFAISSEMENT PROGRESSIF
■	MOUVEMENTS RESIDUELS
■	ZONE SANS ALEA MINIER

CLASSE DE SURVEILLANCE C1 à C4 pour bâti et infrastructure ACTUELS	
■	C1
■	C2
■	C3
■	C4

Lignes de limites	
—	Concession
—	Commune

© Sicae 25/01/1998  
 Pont-Saint-Vincent\_pprm.vor  
 R2005/070-SLOR2110  
 Etat au 20/12/2005

Pour chaque zone d'affleurement, les classes de surveillance potentielle, induites par tous les types d'engins simulés sont indiquées dans le tableau des zones de danger de chaque commune. Le numéro de la zone permet le repérage dans le tableau joint.